

## **LE TRAVAIL FEMININ A DOMICILE, TAUX DE CHOMAGE ET PRODUCTIVITE: LE CAS DE LA TUNISIE**

Hamadi **SIDHOM\***

### **INTRODUCTION :**

Avec la montée du chômage l'on assiste à une controverse exacerbée sous-jacente à la méthodologie de détermination du taux de chômage en Tunisie (Charmes, 1990; Rama, 1995)<sup>1</sup>.

La réalité des pays en développement souvent très complexe est à la base de ces tergiversations et polémiques. Le concept du chômage est lié à la montée et à la généralisation du salariat, ce faisant le salaire serait la principale source de revenu d'une large part de la population en âge de travailler dans les pays développés. La diffusion progressive et généralisée du salariat constitue une mesure du degré de développement des pays émergents. La salarisation de l'économie peut être saisie par le poids de la population active salariée dans la population active occupée, cet indicateur est passé de 51.6% en 1961, à 65% en 1993, à 67.93% en 1997 pour atteindre 68.36% en 1999<sup>2</sup>. La notion du chômage est intimement liée à ce concept de salariat.

La Tunisie, pays en développement, où les chômeurs ne sont pas indemnisés, connaît plusieurs formes d'emploi. En effet la délimitation n'est pas nette entre ce qu'on nomme communément emploi, sous-emploi et chômage. Ce faisant, l'emploi peut être saisi à travers l'ensemble des formes d'activité rémunérée ou non à une période donnée. Ainsi, le concept d'emploi renvoie non seulement à la notion de temps mais aussi à l'expression de rémunération et donc de productivité. Ainsi, le taux de chômage en Tunisie serait-il surestimé ou sous-estimé? L'on s'intéresse plus particulièrement à l'estimation du taux de chômage féminin et à ses implications économiques. Il en est de même en ce qui concerne la population active en Tunisie.

---

\* Université de la Manouba, Ecole Supérieure de Commerce de Tunis

<sup>1</sup> Rama R. «Notes sur le marché de travail tunisien», IEQ, Tunis, novembre 1995.

Charmes J. «Deux études sur l'emploi dans le monde arabe» les dossiers du CEPED 11, Paris, février 1990

<sup>2</sup> L'emploi salarié représente 80% de l'emploi total dans les pays de l'Union Européenne et 90% aux USA.

Les différents recensements et enquêtes en Tunisie depuis l'indépendance ont essayé de saisir et d'identifier les spécificités de cette réalité en perfectionnant les outils d'analyse. Ce faisant, la population active serait constituée par: les actifs effectifs, les actifs potentiels, les actifs marginaux (principalement les femmes au foyer).

Ce papier s'intéresse principalement à cette dernière catégorie afin de mesurer son impact sur le taux de chômage en Tunisie. Pour ce faire, on part d'une analyse statistique d'une enquête relative aux femmes au foyer réalisée par le CGDR<sup>1</sup> (Ministère de l'économie); cette enquête aura pour objectif de saisir l'activité (et l'inactivité) au niveau micro-économique. Ensuite l'on essaiera de remonter au niveau macro-économique concernant la détermination du taux de chômage et d'analyser la portée et les limites du concept de la productivité de cette catégorie de population. Il importe de noter que l'offre de travail des femmes tunisiennes a été très élastique. Ceci a été le produit d'une conjoncture économique souvent favorable découlant de l'expansion rapide des industries textile-habillement-cuir, une généralisation de la scolarisation et une maîtrise de la fécondité féminine. Bien que ces femmes acceptent des emplois précaires et peu stables, le taux de chômage féminin est plus élevé que celui des hommes et ce depuis 1989, cependant l'écart s'est progressivement réduit. Les hommes connaissent le processus suivant: inactivité – emploi - chômage. Par contre, les femmes en Tunisie connaissent les situations suivantes: inactivité - emploi. Pendant cette dernière décennie, le marché de travail tunisien s'est profondément remodelé, une précarisation des emplois offerts s'est progressivement renforcée. La population féminine localisée dans les régions de l'intérieur a été la plus vulnérable. Par contre la situation des primo-demandeurs d'emplois s'est nettement améliorée; à cet égard l'action de la BTS a été déterminante. Avant de passer à l'analyse empirique il convient de définir et de préciser un certain nombre de concepts et d'expressions tels que le travail à domicile, le concept de chômage, d'activité... Enfin, il importe d'analyser et d'évaluer le taux de chômage et principalement le taux de chômage féminin en intégrant la notion de productivité et de temps de travail à l'aide d'une enquête relative aux femmes au foyer.

---

<sup>1</sup> Commissariat Général au Développement Régional

Lorsque les femmes ne sont pas salariées, elles assurent des fonctions sociales et déclarent spontanément qu'elles sont femmes au foyer. Il est possible d'estimer le taux de chômage féminin d'une façon approfondie en analysant de plus près le travail féminin à domicile. Il convient d'adopter les étapes suivantes:

- Concept du travail à domicile et théorie économique
- Les concepts de chômage et d'activité
- Le travail féminin à domicile et évaluation du taux de chômage

## **1- CONCEPT DU TRAVAIL A DOMICILE ET THEORIE ECONOMIQUE**

### **1.1- Concept du travail à domicile**

L'expression travail à domicile est un concept ambigu qui est difficile à saisir. Plusieurs raisons expliquent ce constat. En premier lieu l'inadaptation des investigations statistiques sur le terrain fait que la recherche théorique dans ce domaine demeure balbutiante; certains auteurs s'intéressent plutôt à la production domestique<sup>1</sup>, à l'emploi du temps des femmes.

En second lieu le travail à domicile constitue une composante de ce que l'on nomme communément secteur informel, celui-ci demeure encore flou, il est mal défini et mal mesuré malgré l'abondance des recherches aussi bien théoriques qu'empiriques dans ce domaine.

Il convient tout d'abord de définir cette notion de travail à domicile, selon l'article 1 de la convention n°177<sup>2</sup> concernant le travail à domicile de l'OIT (1996).

L'expression travail à domicile «signifie un travail qu'une personne désigné comme travailleur à domicile effectue: à son domicile ou dans d'autres locaux de son choix, autres que les locaux de travail de l'employeur moyennant rémunération, en vue de la réalisation d'un produit ou d'un service répondant aux spécifications de l'employeur, quelle que soit la provenance de l'équipement, des matériaux ou des autres éléments utilisés à cette fin, à moins que cette personne ne dispose du degré d'autonomie et d'indépendance économique nécessaire pour être considéré comme travailleur indépendant en vertu de la législation nationale ou de décisions de

---

<sup>1</sup> Cahuc P. et Zylberberg A. (1996), Economie du travail, Ed. De Boeck.

<sup>2</sup> Conférence internationale du travail, 83<sup>ème</sup> session "le travail à domicile" rapport IV (1) BIT 1996.

justice. Une personne ayant la qualité de salarié ne devient pas un travailleur à domicile au sens de la présente convention par le seul fait qu'elle effectue occasionnellement son travail de salarié à son domicile et non à son lieu de travail habituel; le terme «employeur» signifie toute personne physique ou morale qui directement ou par un intermédiaire, que l'existence de ce dernier soit ou non prévue par la législation nationale, donne du travail à domicile pour le compte de son entreprise»<sup>1</sup>(BIT, 1996).

Malgré l'intérêt que portent les organisations internationales au travail à domicile, celui-ci demeure mal connu, mal mesuré et mal défini. Le travail à domicile en Tunisie qui représentait le quart des emplois en 1980 continue aujourd'hui à être une zone d'ombre. Le travail à domicile des femmes est considéré comme «à temps partiel ne pouvant en aucun cas être assimilé au sous-emploi»; les femmes figurent cependant nommément dans les services non localisés au titre de «femme au foyer», selon l'enquête de 1980. Selon l'enquête de 1997, l'on dénombre 339 684 actifs qui exercent leur activité à domicile ou sous forme (ambulante).

Une tentative de définition de l'activité et de la production des femmes dans le cadre informel met l'accent sur la difficulté évidente de mesurer cette activité dans un secteur lui-même qualifié de "fourre-tout".

Il est possible de répartir l'activité féminine entre la sphère marchande proprement productive, celle de la production auto-consommée mais théoriquement commercialisable et enfin la sphère dont la production est fondamentalement non échangeable.

Il est commode d'envisager la mesure de l'activité féminine selon une approche de flux de production qui tient compte des spécificités des milieux (urbain/rural, favorisé/défavorisé...). C'est ainsi que la production domestique qui est différente du travail à domicile (cf. ci-dessous) est elle-même divisée en production ayant un équivalent marchand et une production dépourvue d'équivalent direct marchand. Les théories économiques, principalement la théorie néoclassique, n'éclaircissent pas davantage ce concept de travail à domicile.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Convention du BIT juin 1996

<sup>2</sup> La théorie néoclassique demeure une référence pour les autres théories (théorie keynésienne, théorie marxiste, théorie de la croissance endogène...) puisque c'est par réaction à la théorie néoclassique que ces théories ont été forgés!

## 1.2- Théorie économique et travail à domicile

### ▪ *La théorie néoclassique et l'arbitrage travail-loisir.*

La théorie néoclassique de l'offre de travail analyse les problèmes d'allocation du temps sur la base d'un modèle d'arbitrage entre le travail et le loisir. Ce modèle de base peut être enrichi par la prise en considération de la production domestique et les décisions intra-familiales.

L'approche néoclassique de base de l'offre de travail, faut-il le rappeler, se fonde sur l'idée que chaque consommateur a la possibilité d'arbitrer entre une consommation de biens et une consommation de loisir, ce dernier est défini comme étant le temps qui n'est pas alloué au travail.

Les revenus d'un individu proviennent de son activité en tant que salarié (secteur capitaliste moderne) et son activité en dehors du marché du travail, il s'agit de travail domestique ou d'indépendants vulnérables (secteur informel). Le travail féminin à domicile constitue une composante principale de cette catégorie pour le cas tunisien. Dans ce papier nous ne revenons pas sur les fondements et les développements du modèle néoclassique d'arbitrage travail-loisir, par contre il serait intéressant de réfléchir sur l'élargissement de ce modèle à la production domestique.

La dichotomie nette entre le loisir d'une part et le travail salarié d'autre part dans le modèle néoclassique de référence cache une partie importante de la complexité des décisions individuelles en matière d'allocation du temps; la réalité très complexe montre que le loisir n'est pas l'unique alternative au travail salarié, le temps consacré à la production domestique et aux tâches ménagères doit être distingué du loisir. Ceci est d'autant plus ardu lorsque l'on est en présence d'autres formes de travail différentes du salariat très courantes dans les PED. Il importe d'observer que cette réalité a retenu l'attention des théoriciens de l'offre de travail. L'analyse qui intègre le travail domestique non rémunéré trouve ses soubassements théoriques dans les travaux pionniers de G. Becker, 1981<sup>1</sup> dans sa théorie économique

---

<sup>1</sup> G. Becker. (1981), A treatise on the family, Harvard University Press, édition refondue, 1991

de la famille et de Lancaster, 1966<sup>1</sup>. Les travaux de ces auteurs, entre autres, auront pour résultat un remodelage pertinent des schémas néoclassiques de l'offre de travail, cependant la logique théorique n'a pas profondément changé. Par conséquent il est possible d'étudier l'impact du temps consacré à la production domestique en modifiant à la marge le modèle de base d'offre de travail. En effet, la plupart des biens et services produits d'une manière domestique peuvent être achetés. La maximisation d'une fonction de satisfaction dans le modèle néoclassique devient désormais celle d'une production domestique qui inclut le loisir. Les biens de consommation qui étaient dans ce modèle de base des biens finals deviennent ainsi des biens intermédiaires et leur liste inclut le temps disponible. Autrement dit, les préférences d'une famille ne se limitent plus aux biens qu'on peut se procurer sur le marché (modèle néoclassique de base), un certain nombre de services domestiques font intervenir des biens qui sont considérés comme étant des biens intermédiaires dans l'activité intra-familiale. Ceci pose le problème du concept du temps non seulement en tant que facteur rare mais aussi l'affectation de ce temps entre les différentes catégories d'activité.

Ces extensions se retrouvent dans la théorie de la prospection d'emploi qui enrichit le modèle de base.

▪ ***La théorie de la recherche d'emploi (job search)***

En réalité la théorie de la prospection d'emploi vise à décrire le comportement d'un chômeur qui consacre tout son temps à la recherche d'un emploi; cette théorie s'inspire des principaux concepts des travaux consacrés à la prospection des produits en situation d'information asymétrique. Il convient de noter que les éléments essentiels qui caractérisent l'imperfection de l'information (Stiglitz J.E, 1988)<sup>2</sup> sur le marché de travail sont: la dispersion des salaires, l'hétérogénéité du travail, la localisation des postes vacants dans l'économie.

L'hypothèse des modèles de base de la prospection d'emploi est que le chômeur ne connaît pas exactement les salaires correspondant à

---

<sup>1</sup> Lancaster K.J. (1966), "A new approach to consumer theory", *Journal of Political Economy*, 74: 132-157.

<sup>2</sup> Stiglitz J.E (1988), "Economic organisation, information and development", *Handbook of development Economics*, Vol. I, Chenery and Srinivasan (Editors), Elsevier science publisher.

chaque emploi. Ainsi à chaque période on réalise un tirage aléatoire d'une offre à partir d'une distribution des salaires sur laquelle il y a une information à priori. Cette théorie suppose que cette distribution est la même à chaque période et qu'il n'y a aucune dépendance temporelle dans l'acquisition d'information. Cette hypothèse de stationnarité signifie qu'à chaque période le chômeur est confronté à la même structure d'information.

L'on peut considérer la personne qui occupe un travail à domicile comme étant un actif potentiel en file d'attente dès qu'il y a un poste de travail offert qui peut procurer un revenu supérieur au revenu du travail à domicile (salaire de réserve) celui-ci quitte le travail à domicile pour ce poste. Les femmes qui décident d'être au foyer et qui prospectent un emploi n'acceptent pas le salaire offert sur le segment du marché informel souvent rémunéré en tant qu'apprenti. Elles cherchent des opportunités de rémunération meilleure que celle du travail à domicile.

Il est commode de noter qu'un certain nombre d'observations peuvent être adressées à ces théories en ce qui concerne leur adaptabilité à notre champ d'investigation empirique.

Il est judicieux d'observer que pour le cas du travail à domicile des femmes tunisiennes, la production domestique connaît une certaine nuance dans sa rémunération. Dans le modèle néoclassique élargi à la production domestique, on ne tient pas compte de la production rémunérée pour des raisons de formalisations théoriques évidentes alors que selon l'enquête réalisée par le CGDR en Tunisie cette production domestique est très souvent commercialisée et rémunérée. L'on se placera sur ce segment de travail à domicile rémunéré (cf. ci-dessous). D'autres théories ont essayé d'expliquer la participation de la femme au marché de travail à l'image des théories de développement.

### **1-3- Travail à domicile et théorie de développement**

D'autres approches ont essayé d'expliquer le travail à domicile en terme de surplus de travail et en terme de dualisme sectoriel.

#### **▪ *L'approche de surplus de travail***

C'est Joan Robinson [1936] qui utilisa pour la première fois l'expression chômage déguisé dans un contexte de cycle décroissant

de la demande. Cependant, l'expression de surplus de travail a connu de nombreuses interprétations depuis que Paul N. Rosentstein-Rodan et R. Nurkse<sup>1</sup> l'explicitèrent dans un sens structurel fondé sur la notion de productivité et de revenu. Ces différentes approches du surplus de travail relèvent toutes de la nécessité d'assurer l'utilisation satisfaisante des facteurs et des ressources redondantes afin de contribuer au développement.

Nous verrons dans l'approche empirique dans quelle mesure cette théorie peut-elle être appliquée au travail féminin à domicile.

▪ **La théorie dualiste du chômage**

D'autres approches théoriques, telle la théorie dualiste du chômage, ont essayé d'apporter des réponses sous-jacentes à la mobilité de main-d'œuvre. Celle-ci est déterminée par le différentiel de salaire et la probabilité de trouver un emploi en milieu urbain. L'on reconnaît les modèles de Todaro, Harris [1970], Stark<sup>2</sup> [1991]. La théorie dualiste du chômage rejoint finalement celle de "*la job search*" dans une situation d'information imparfaite [Stark, 1997]. Cette recherche est d'autant plus efficace que le temps qui lui est consacré est grand: un chômeur est alors censé avoir une plus grande probabilité d'être sélectionné par une firme proposant un bon emploi qu'un actif occupé dans le secteur secondaire (travail à domicile, marchand ambulant...). Si l'on intègre le concept de salaire de réserve dans le cadre des modèles dualistes l'on peut observer que sa valeur peut se situer entre les salaires pratiqués dans le secteur primaire (capitaliste), qui lui sont supérieurs et ceux du secteur secondaire qui lui sont inférieurs. Ainsi le chômage s'il existe serait le produit de la recherche d'emploi dans les segments privilégiés du marché du travail: il est quasi-volontaire.

---

<sup>1</sup> Nurkse R, "Excess population and capital construction. Malayan economic review, oct. 1957.

<sup>2</sup> M P.Todaro, J.R.Harris (1970): Migration, Unemployment and Development: a Two-sector Analysis" American Economic Review, 60: 126-142



## 2- LES CONCEPTS DU CHOMAGE ET D'ACTIVITE.

### 2.1- L'approche du chômage

Selon le Bureau International de Travail (BIT), est chômeur toute personne sans travail rémunéré (n'ayant pas travaillé ne serait-ce qu'une heure dans la semaine qui précède l'enquête), disponible pour occuper un emploi (dans un délai inférieur à quinze jours) et effectuant activement une démarche de recherche d'emploi (par exemple en visitant régulièrement l'Agence Tunisienne de l'Emploi (ATE) et en répondant aux annonces). Il est possible de définir le chômage comme la différence entre la demande de travail, mesurée par le nombre d'emplois, et l'offre de travail, mesurée par la population active, mais cette définition révèle plusieurs questions.

Ceci suppose l'existence d'un marché du travail où il y a confrontation entre l'offre et la demande de travail; or dans le cas des pays en développement, il n'existe pas un seul marché de travail mais plusieurs marchés, voire à l'intérieur de chaque marché des segments étanches de «micro-marchés».

La prolifération des emplois précaires et atypiques rend les frontières entre actifs, inactifs, chômeurs... de plus en plus floues [Freyssinet, 1976].<sup>1</sup>

Les imbrications et les interactions entre l'offre et la demande de travail ne permettent pas de définir le chômage comme un résidu entre ces composantes du marché de travail. De surcroît, l'évolution de la population active n'est pas indépendante de l'activité économique, les femmes peuvent décider ou ne pas décider de participer au marché de travail selon la situation de la conjoncture économique.

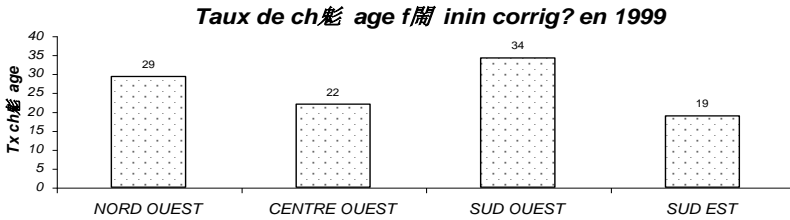
Tous ces éléments constituent les déterminants de l'estimation du chômage aussi bien sur le plan théorique que sur le plan empirique.

Le taux de chômage masculin ainsi que le taux de chômage global connaissent une stabilisation à partir de 1994, mais cette stabilité cache des mutations au niveau de la structure des composantes de la population en chômage et notamment le taux de chômage féminin qui est resté relativement élevé comparativement aux deux autres taux ci-dessous signalés.

---

<sup>1</sup> Freyssinet J. «Méthodes d'analyse des structures d'emploi en économie sous-développée». Institut de Recherche Economique et de Planification, Grenoble, 1976

N°



## 2.2- Les concepts d'activité et de sous-emploi

Dans la réalité la mesure de l'emploi en Tunisie se heurte à des écueils innombrables comme partout dans les pays en développement: l'emploi se caractérise par sa durée, son rythme, la délimitation n'est pas nette entre ce qu'on nomme communément emploi, sous-emploi et chômage. La population active comprend les personnes occupées et celles qui ne le sont pas. L'emploi peut être saisi à travers l'ensemble des formes d'activités rémunérées ou non (bénévolat) à une période donnée; le non emploi quant à lui est difficile à définir puisqu'il présente plusieurs formes: inactivité de l'offre de travail ou chômage, incapacité physique, obligations militaires...

Ces formes particulières d'emploi précaire dont l'avenir est incertain se sont fortement répandues en raison d'une incertitude économique croissante dans les pays dits en développement, la fragilité de la croissance économique, le sous-investissement, les mutations socio-économiques engendrées par le phénomène de mondialisation sont de nature à accroître le travail à domicile et à contribuer à la prolifération des emplois précaires.

Il est intéressant de creuser davantage la notion d'activité. En effet, le concept d'activité est fondamental dans la détermination de l'offre sur un marché donné.

Si, théoriquement la frontière entre les situations d'activité et d'inactivité est claire, dans la pratique elle devient ambiguë (travail à domicile des femmes au foyer).

Ainsi, selon la définition de l'INS (Enquête Nationale sur l'Emploi, 1997) la population active serait constituée de trois catégories d'actifs. D'une part les actifs effectifs groupant les personnes qui se sont déclarées spontanément occupées ou à la recherche d'un emploi. D'autre part, les actifs marginaux groupant les personnes qui se sont

déclarées spontanément actives (femmes au foyer, élèves, étudiants, retraités, vieillards, handicapés ou autre cas) et ayant participé marginalement à la vie active pendant l'année qui précède l'enquête. Enfin, les actifs potentiels, groupant les personnes qui se sont déclarées spontanément inactives et n'ayant pas du tout participé à la vie active pendant l'année qui précède l'enquête par manque d'emploi ou refus d'emploi non convenable.

En 1989, le concept d'activité potentielle a évolué par rapport au recensement de 1984 et a concerné les femmes au foyer qui n'ont jamais travaillé qui se déclarent prêtes à accepter un travail. En 1984, cette définition s'appliquant aux femmes actives n'appartenant pas à la classe d'âge 18-59 ans (essentiellement et théoriquement inactives) auxquelles on ajoute les personnes qui n'ont pas travaillé et qui recherchent un emploi non salarié. Comme le fait remarquer [Charmes, 1990]<sup>1</sup> une mauvaise interpellation des questions sur l'activité marginale a rendu inutilisables les réponses du recensement en raison du désalignement des questions posées.

Le souci d'améliorer les concepts utilisés pour mesurer l'activité s'est accompagné d'une évolution de leurs définitions. Cette situation met en évidence le problème de comparabilité des données d'une enquête à une autre [Kriaa, 1990]<sup>2</sup>.

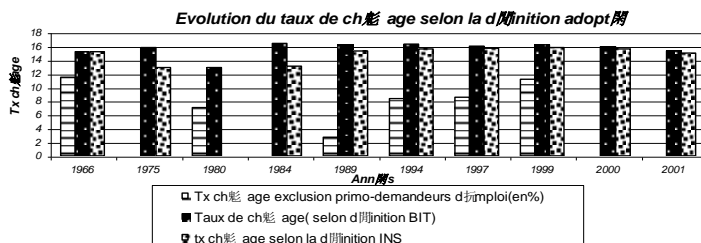
A l'image de l'enquête de 1989 et selon le recensement de 1994, l'Enquête Nationale de l'Emploi de 1997, les actifs marginaux (notamment les femmes au foyer) sont comptabilisés comme étant des chômeurs lorsqu'ils se déclarent sans travail, mais seulement pour la tranche d'âge de 18 à 59 ans ce qui est, à première vue, de nature à sous-estimer le niveau de chômage en général et le chômage féminin en particulier en Tunisie. Le graphique suivant montre que le taux de chômage selon la définition du BIT est plus élevé que celui de l'INS.

D'autre part, il est patent d'observer que le taux de chômage n'est plus déterminé par l'importance du volume élevé des primo demandeurs d'emplois

---

<sup>1</sup> Charmes J. «Deux études sur l'emploi dans le monde arabe» les dossiers du CEPED 11, Paris, février 1990.

<sup>2</sup> Kriaa F. Politique de l'emploi en Tunisie IFID, 1990

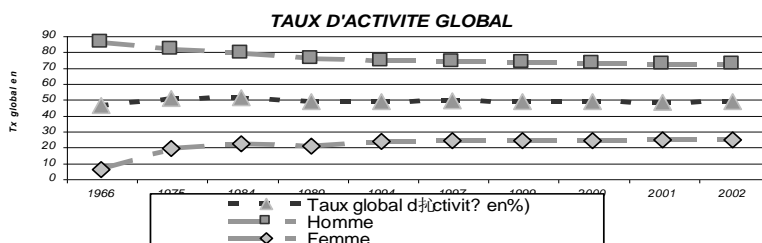


Exclusion faite de la population dite primo-demandeurs d'emplois, le taux de chômage est passé de 2.7% en 1989 à 11% en 1999, ceci est le produit de l'ajustement du marché de travail et l'assainissement de certaines entreprises récemment privatisées. Le noyau dur du chômage n'est plus constitué par les primo-demandeurs d'emplois. Les effets de l'action la Banque Tunisienne de la Solidarité (BTS) et des instruments d'intervention sur le marché du travail (CEF, SIVP, FNE, FNS, Fonds 21-21...) pour éponger la demande additionnelle d'emplois commencent à produire leurs fruits.

A présent, il convient d'analyser les caractéristiques de la population active tunisienne afin de déceler les particularités de l'activité féminine à domicile.

Le taux global d'activité est resté relativement stable durant la période 1984-1989 (48,1 % en 1989 contre 50,5 % en 1984). Cette stabilité se confirme au cours de la période 1994-1997 (respectivement 48,4% en 1994 contre 48,6% en 1997).

Le taux d'activité féminin qui a été caractérisé par une progression constante est le produit de deux éléments: d'une part, une augmentation du niveau d'instruction de la population féminine ce qui lui permet de s'insérer plus aisément dans le marché du travail et d'autre part, une amélioration des concepts permettant de mieux cerner l'activité des femmes. Puis l'on assiste à une stabilisation de ce taux à partir de 1997. Le graphique suivant illustre bien cette évolution de l'activité par genre.



L'enquête socio-économique réalisée par le ministère du développement économique donne d'amples renseignements sur l'activité des femmes au foyer.

### 3- LE TRAVAIL FEMMIN A DOMICILE ET EVALUATION DU TAUX DE CHOMAGE.

#### 3.1- Présentation de l'enquête femme au foyer

L'enquête s'est intéressée à quinze quartiers urbains jugés pauvres. Ceux-ci sont caractérisés par un niveau de revenu en général proche du seuil de pauvreté, un niveau d'infrastructure de base très faible (faiblesse du taux de raccordement à l'eau potable, le taux d'électrification est inférieur à la moyenne nationale...). Cette enquête a été réalisée sur le terrain sur un échantillon au 1/10, en utilisant pour la collecte des informations un questionnaire qui comporte plusieurs fiches.

La fiche femmes/filles au foyer concerne les femmes exerçant des activités productives à domicile. Il s'agit de mesurer le nombre et la nature de ces activités, le niveau d'emploi, la contribution aux revenus du ménage. L'enquête a eu pour but d'effectuer un diagnostic des conditions d'exercice du métier à domicile: financement, commercialisation, approvisionnement, capacités de développement et besoins d'assistance...etc.

Cette enquête s'est intéressée à 11.243 individus (tout le ménage a été recensé père, mère, enfants...).

### 3.2- Activité inactivité et productivité des femme au foyer

Le concept du chômage a été analysé comme étant une notion qui intéresse plutôt les pays développés à économie de marché qui ont connu une généralisation du salariat. Dans les pays en développement l'approche de la réalité du chômage rencontre un certain nombre d'écueils car une large part de la population dans ces pays est encore rurale, la sous-utilisation de la force de travail prend plutôt la forme du sous-emploi, dit aussi «chômage déguisé», notamment dans l'agriculture, que du chômage «visible»<sup>1</sup>.

Les femmes tunisiennes au foyer souffrent d'un sous-emploi à la fois visible (temps de travail réduit) et invisible (la productivité et le revenu du travail sont faibles). L'enquête concernant les femmes au foyer corrobore cette approche théorique dans le sens où les femmes qui pratiquent le travail de l'artisanat traditionnel ont un revenu faible; elles ne maîtrisent pas les modalités d'approvisionnement, de production et de commercialisation de leur produit; elles travaillent à temps partiel...L'enquête nationale sur l'emploi en 1997 montre que 21.5% des actifs occupés ont travaillé moins de 9 mois durant l'année qui a précédé l'enquête et 13.5% ont travaillé moins de 6 mois. Le travail partiel occupe 343 590 actifs. Enfin, il importe de signaler que 339 684 actifs exercent leurs activités à domicile. L'ouverture et la libéralisation de plus en plus poussée de l'économie tunisienne ont eu certes des effets positifs sur la création de nouveaux emplois, mais l'on assiste à une précarisation de plus en plus prononcée de l'activité de certaines catégories d'individus et principalement les femmes au foyer localisées dans les régions tunisiennes défavorisées.

L'enquête réalisée par le ministère de développement confirme ce constat d'une fragilisation des emplois des catégories vulnérables.

### 3.3- Les résultats de l'enquête (la fiche femmes/filles au foyer)

L'analyse de l'enquête a nécessité l'utilisation du logiciel SPSS. En effet, sur un total de 2.173 femmes/filles au foyer enquêtées seulement 1.315 déclarent connaître un métier. Il convient de signaler que 52.7% des métiers exercés par les femmes au foyer de la zone d'étude sont des métiers qui utilisent comme matière première la laine;

---

<sup>1</sup> Le BIT par exemple a suggéré que le rapport du nombre de personnes victimes du sous-emploi sur celui des chômeurs allait jusqu'à trois ou quatre.

si l'on ajoute les tapis et mergoums l'on atteint un pourcentage de 78.2%. Ceci témoigne de l'ancrage de ces activités dans les traditions ancestrales de ces régions réputées jadis par l'élevage des ovins et des caprins; l'on est bien en présence d'un schéma de développement traditionnel qui remonte à plusieurs siècles; la révolution industrielle est venue perturber ce schéma traditionnel harmonieux.

A cet égard, l'exemple de la laine est éloquent, autrefois filée localement, elle est fabriquée aujourd'hui dans la filature de type industriel. La poterie suit le même processus; rares sont les branches qui résistent à ce processus involutif. Le résultat le plus apparent de ce phénomène est la faiblesse du revenu des femmes au foyer. L'enquête a montré que 95.7% des actives recensées exerçant un petit métier, enregistrent un revenu inférieur à 50 dinars tunisiens par mois<sup>1</sup>. Ceci atteste de la faible productivité de ces activités. Ainsi, les revenus récupérés sont faibles, ce qui témoigne d'une productivité faible qui est le résultat entre autre d'un manque de financement et d'investissement, de formation, et d'une méconnaissance totale des circuits d'approvisionnement, de production et de commercialisation. D'une façon générale, les femmes qui travaillent à domicile doivent faire preuve de plus d'audace, d'imagination, d'initiative et de créativité pour briser l'image d'un produit banal non différencié afin de pouvoir concurrencer un produit industriel compétitif, couvertures et tapis synthétiques, et par là-même espérer améliorer leur productivité et donc leur revenu. Dans la majorité des cas, soit 62.1%, la commercialisation des produits se fait à domicile. En ce qui concerne la fonction acquisition du savoir-faire-instruction, l'enquête a montré que la plupart des femmes au foyer sont analphabètes. Ainsi, 87.7% de la population féminine artisanne enquêtée ont un niveau d'instruction au plus primaire; ceci est de nature à rendre la formation difficile et le changement des mentalités est de plus en plus compromis. L'analyse des coefficients de corrélation de Spearman est significative, ce qui suppose une relation de dépendance entre le niveau d'instruction et les métiers pratiqués par les femmes au foyer, plus le niveau d'instruction est élevé plus le métier pratiqué est «noble». La transmission du savoir-faire familial reste le principal

---

<sup>1</sup> Le Salaire interprofessionnel minimum Garanti (SMIG) est de 195,520 DT pour 48 heures de travail par semaine Décret N°2001-1746 du premier Août 2001 JORT N°63.  
50DT=33 \$ US

mode d'apprentissage des femmes artisanes au foyer, ainsi le tissage et le tapis sont-ils appris de mère en fille?

**Tableau : Récapitulatif de certaines caractéristiques des femmes travaillant à domicile en Tunisie**

Métiers (activités)	Laine et tissage	Tapis et mergoum	Couture	Tricot	Broderie	Coiffure	Total
Q1: Fréquence	693	335	204	28	19	36	1315
Q2: Ventes/mois							
≤ à 50DT	62.1%	19.4%	8.6%	3.0%	2.2%	-	95.3%
> à 100DT	2.2%	1.3%	1.3%	-	-	-	4.7%
Q3: Commercialisation à la maison	43.5%	9.6%	6.2%	-	0.6%	-	62.1%
au marché (souk)	10.2%	2.8%	6.2%	2.3%	-	-	13.6%
pour des commerçants chez des gens	4.0%	4.0%	-	.6%	-	-	7.9%
Autres modalités	6.8%	0.6%	0.6%	-	-	-	7.9%
Q4 : instruction	4.0%	2.8%	1.7%	-	-	-	8.5%
Analphabète	35.4%	11.0%	1.5%	0.6%	0.2%	0.2%	48.7%
Primaire	15.2%	13.4%	7.4%	1.2%	1.2%	0.6%	39.0%
1 <sup>er</sup> cycle secondaire	1.0%	1.0%	4.9%	0.2%	0.1%	0.6%	7.8%
2 <sup>ème</sup> cycle secondaire	0.9%	0.3%	1.8%	0.2%	-	1.4%	4.5%
Q5 : apprentissage							
A la maison	47.5%	13.1%	2.1%	1.1%	0.6%	0.2%	64.5%
Chez une patronne	3.2%	6.8%	3.5%	0.5%	0.4%	1.0%	15.4%
Dans un collège de FP	0.2%	0.5%	6.7%	0.1%	0.1%	0.9%	8.6%
Dans un centre de FP	1.9%	4.6%	3.1%	0.5%	0.4%	0.6%	11.0%
Autre	0.1%	0.2%	0.2%	-	-	0.1%	0.5%
Q6 : employés							
Oui	11.7%	2.2%	2.5%	-	-	0.3%	16.8%
Non	55.6%	15.6%	7.3%	2.9%	1.6%	0.3%	83.2%
Q7 : temps de travail							
Parfois	50.8%	8.2%	4.9%	-	-	1.6%	65.6%
Souvent	21.3%	4.9%	-	-	-	8.2%	34.4%

Source: élaboré à partir des différentes enquêtes et recensements de l'INS

La faiblesse de la productivité s'explique par la difficulté d'accéder à un crédit; le financement est considéré comme un leitmotiv chez les femmes enquêtées. Il constitue un obstacle de taille et explique certainement le niveau bas des revenus.

Les conditions d'existence précaire et la faiblesse de la demande ne permettent pas aux femmes artisanes de planifier, elles sont obligées d'agir au jour au jour, d'où l'absence d'épargne et d'investissement et par conséquent une faiblesse de la productivité et du revenu. La faiblesse du revenu explique l'absence d'épargne, finalement on est en présence d'un cercle vicieux. Le sous-emploi des femmes au foyer des quartiers pauvres semble la règle. Par conséquent, ces femmes au foyer doivent être comptabilisées comme étant des chômeuses, il n'est pas permis de se limiter à la frange de population située entre 18 et 59 ans. Il importe d'appliquer la définition du BIT et intégrer dans les actifs la population âgée de 15 à 17 ans et de 60 ans et plus. Ce faisant, il serait possible de faire des analyses comparatives entre pays.

D'autre part, le fait de comptabiliser systématiquement les femmes au foyer comme étant des actives marginales occupées et par là-même



ne faisant pas partie de l'offre globale de la force de travail, est de nature à sous-estimer le nombre global de chômeurs. Dans ces conditions le taux de chômage serait sous-estimé. A la question posée aux femmes travaillant à domicile : cherchez-vous un emploi? La réponse a été donnée par le tableau suivant:

**Tableau : Cherchez-vous un emploi ?**

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Oui	858	49.6	49.6
Non	873	50.4	100
Total	1731	100	

Ce tableau montre qu'à peu près 50% des femmes au foyer désirent travailler, par conséquent elles sont involontairement au chômage. De surcroît, les femmes au foyer occupées et qui ne cherchent pas un emploi, sont sous-employées; ceci est patent dans les régions de l'intérieur à l'image du Sud-Ouest et du Nord-Ouest.

La correction du phénomène sous-emploi montre que le chômage féminin peut dépasser les 30% dans ces régions défavorisées sources d'exode rural. Les nouveaux programmes de développement mis en œuvre depuis 1995 (PDU, PDRI...), la création de la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS), les différents programmes de formation en cours...sont de nature à créer plus d'emplois et à atténuer le chômage d'une façon générale et le chômage féminin en particulier. Les pouvoirs publics essaient de maîtriser le niveau financement et de formation mais aussi de favoriser l'infrastructure de base. Ce sont les primo-demandeurs d'emplois qui ont bénéficié de l'ensemble de ces actions. Ce sont les régions relativement dotées (Nord-Est, Centre-Est...) qui ont accaparé la plus forte part des crédits alloués aux micro-entreprises soit 54.2% des 68 814 crédits octroyés entre 1998 et avril 2004 et qui sont censés créer 51 149 postes d'emplois des 98 588 emplois à créer. Les hommes bénéficient davantage de la manne de crédits octroyés par la BTS soit 69.3% contre seulement 30.7% pour les femmes. La BTS demeure une Banque commerciale qui cherche en priorité la rentabilité financière et la solvabilité des clients. Il se fait que les clients les plus dynamiques sont localisés dans les régions côtières, qui ont un niveau d'instruction convenable, qui maîtrisent un métier, qui font partie de la population masculine et qui sont jeunes (76.2% des bénéficiaires de crédits ont un âge inférieur à 39 ans). Toutefois, la contribution de la BTS dans sa lutte contre le chômage concerne principalement les primo-

demandeurs d'emplois : ces derniers ont vu leur volume considérablement atténué. Il en est de même des demandes d'emplois additionnelles; l'objectif des pouvoirs publics a été la satisfaction de cette demande; pour ce faire la priorité des crédits accordés vise la création de micro-projets soit 58 666 unités (85.3%) contre seulement 10 148 unités (14.7%) pour des extensions de micro-projets. L'action de la BTS n'a empêché ni la précarisation des emplois ni l'aggravation de la disparité régionale des taux de chômage et principalement le taux de chômage féminin.

### **CONCLUSION GENERALE :**

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de ce papier de recherche concernant le travail féminin à domicile et ses implications sous-jacentes au calcul du taux de chômage aussi bien féminin que national. Tout d'abord, les définitions utilisées changent au gré du statisticien, le corollaire est la difficulté de faire des comparaisons dans le temps à l'échelle nationale mais la difficulté se pose aussi pour des comparaisons dans l'espace entre pays. Ensuite il n'est pas admis d'étudier la notion de chômage dans un pays en développement sans tenir compte de la notion de productivité et de revenu. A ce titre les analyses de J. Robinson [1936] et R. Nurkse [1953] doivent être réhabilitées. L'on doit ici raisonner en terme de surplus de travail et par conséquent de chômage déguisé dans des régions tunisiennes de l'intérieur enclavées et repliées sur elles mêmes où le taux de chômage féminin dépasse les 30% selon la définition officielle adoptée (le taux de chômage moyen national avoisine les 15%). Le chômage féminin dans les régions pauvres reste très élevé (34%). Les femmes travaillant à domicile sont comptabilisées comme étant des actives marginales. Pour les tranches d'âge 15 à 17 ans et 60 ans et plus, ce sont des demandeurs d'emploi, mais elles sont évacuées des statistiques, elles ne sont considérées ni comme des actives occupées ni comme des chômeuses alors que dans les autres pays cette catégorie est supposée être chômeuse si elle répond à la définition du BIT. Pour la catégorie de la tranche d'âge 18 à 59 ans, même si ces femmes au foyer sont considérées comme des chômeuses au sens du BIT, la proportion serait beaucoup plus importante si l'on raisonne au sens de Nurkse. En effet, les femmes qui sont considérées comme étant des actives occupées sont en général partiellement occupées, leur productivité est faible, il est de même de leur revenu : souvent il n'atteint pas le seuil de pauvreté (1dollar US par jour). De surcroît les

primo-demandeurs d'emploi dans la catégorie des 15 à 17 ans sont nombreux en raison de la jeunesse de la population; tout corrobore la confirmation que le taux de chômage féminin dans les régions de l'intérieur en Tunisie est beaucoup plus important que ne le laissent apparaître les chiffres officiels. L'enquête a montré que les femmes artisanes souffrent d'un sous-emploi chronique.

Le sous-emploi est formé du sous-emploi «visible»; les femmes au foyer ont un travail à temps réduit, défini par un nombre insuffisant d'heures travaillées; il faut ajouter le sous-emploi invisible. Ce dernier reflète une sous-affectation du travail, et a lieu quand la productivité et le revenu du travail sont particulièrement faibles. Ceci s'applique parfaitement aux femmes au foyer enquêtées. Les femmes tunisiennes au foyer souffrent d'un sous-emploi à la fois visible (temps de travail réduit) et invisible (la productivité et le revenu de travail sont faibles).

L'enquête réalisée par le CGDR concernant les femmes au foyer corrobore cette approche théorique dans le sens où les femmes qui pratiquent le travail de l'artisanat traditionnel ont un revenu faible; elles ne maîtrisent pas les modalités d'approvisionnement, de production et de commercialisation de leur produit; elles travaillent à temps partiel... Elles cherchent un travail meilleur et elles sont disponibles. C'est la définition même d'une chômeuse au sens du BIT. La prolifération des activités involutives explique la précarisation des emplois des femmes. Ceci est le produit de la libéralisation de l'économie et du désengagement de l'Etat (privatisation des entreprises publiques, programme de mise à niveau des entreprises, restructuration de l'économie ...). Le taux de chômage à l'exclusion des primo-demandeurs d'emploi connaît une évolution ascendante. Les nouvelles politiques économiques des pouvoirs publics s'attaquent aux demandeurs de premier emploi; une panoplie d'instruments a été appliquée à ce dessein: BTS, les différents programmes de développement. A ce titre, les résultats ont été éloquentes. En somme l'on assiste à une réallocation significative de la main d'œuvre entre entreprises et secteurs d'activités dont la conséquence a été une fragilisation des emplois occupés. D'autres pistes de recherche peuvent être envisagées; il s'agit de tester l'efficacité du marché du travail tunisien en utilisant la courbe de Beveridge. Celle-ci représente une relation linéaire entre les postes vacants et le chômage. L'on peut affiner davantage l'analyse en utilisant les fonctions d'appariement (matching) entre offreurs et

demandeurs d'emploi. En dernière analyse le marché de travail tunisien est en pleine mutation.

### Bibliographie

**Adair P.**, 1995 L'économie informelle au Mali, *Cahiers du GRATICE*, N°9.

**Adair P.**, 1985 L'économie informelle – figures et discours, *Anthropos*.

**Akerlof G. et Yellen J.**, 1990, The fair wage hypothesis and unemployment, *Quarterly journal of economics*, 105, 255-283

**Becker Ch .**, 1981, A treatise on the family, *Harvard University Press*, édition refondue: 1991.

**Bernard Ch .**, 1988, En Algérie, une nouvelle valeur, l'auto-emploi, *Revue Tiers monde*, Vol. 29. N°114, P.295-318.

**Bernard Ch.**, 1991, la nouvelle logique marchande au Maghreb, édition CNRS.

**Bureau International Du Travail.**, 1993, Résolution concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur informel, *Quinzième conférence internationale des statisticiens du travail*.

**Cahuc P. et Zylberberg A.**, 1996, Economie du travail, *De Boeck*.

**Charmes J.**, 2001, La mondialisation favorise-t-elle le travail informel?, Journée d'étude, Regards critiques sur les enjeux de la mondialisation, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines C3ED Paris.

**Charmes J.**, 1990, Deux études sur l'emploi dans le monde arabe, les dossiers du *CEPED 11*, Paris, février.

**Doeringer and Piore**, 1971, Internal labor markets and manpower analysis, *MA. Heath. Lexington*.

**Freyssinet J.**, 1976, Méthodes d'analyse des structures d'emploi en économie sous-développée, *Institut de Recherche Economique et de Planification*, Grenoble.

**Kriaa F.**, 1990, politique de l'emploi en Tunisie *IFID*.

**Lachaud J.P.**, 1994, marché du travail et exclusion sociale en Afrique francophone: quelques éléments d'analyse, *CED*, Bordeaux.

**Lancaster K.J.**, 1966, A new approach to consumer theory, *Journal of Political Economy*, 74: 132-157.

**Robinson J.**, 1936, Disguised unemployment, *Economic journal* vol. 46 June.

- Todaro, M. P. and Harris.,** 1970: Migration, Unemployment and Development: a Two-sector Analysis, American Economic Review, 60: 126-142.
- Mazumdar,** 1994, Wages in Africa, Washington D.C. World Bank.
- Nurkse R.,** 1953, Problems of capital formation in underdeveloped countries, Oxford.
- Stark O., Gupta M.R. and Levhari D.,** 1991, Equilibrium of urban unemployment in developing countries: is migration the upright?, Economics letters 37; 477-482 .
- Stark O.,** 1997, Return and dynamics: the path of labour migration when workers differ in their skills and information is asymmetric, Scandinavian journal of economics: 55-71.
- Rosentein-Rodan P.N.,** 1957, Disguised unemployment and underemployment in agriculture, Monthly bulletin of agricultural economics and statistics. vol. 6.
- Nurkse, R.,** 1957, Excess population and capital construction, Malayan economic review, octobre.
- Rama R.,** 1995, Notes sur le marché de travail tunisien, IEQ, Tunis, novembre.
- Sallais R., Baverez N., Reynaud B.,** 1986 , L'invention du chômage: histoire et transformations d'une catégorie en France des 1890 aux années 1980 Paris, PUF, Economie en Liberté .
- Sidhom H.,** 1986, L'urbanisation, un élément du développement économique: les homologues et les disparités des cas tunisiens et ivoiriens, Thèse de doctorat, nouveau régime, Univ. de Bordeaux I.
- Sidhom H.,** 1990, Le secteur informel, un élément d'équilibre régional: l'exemple de l'hinterland de Sfax, Séminaire organisé par la Faculté des sciences économiques et de Gestion de Sfax.
- Sidhom H.,** 1995, Migration intérieure et développement économique, Institut National de la Statistique, Tunis, Tunisie.
- Sidhom H.,** 2002, Les nouvelles orientations des stratégies de développement : le développement par les petits métiers en Tunisie, cahier du GRATICE, N 22 .
- Spence M.,** 1973, Job market signalling, Quarterly journal of economics, 87, p.355-374.
- Stigler G.J.,** 1962 , Information in the labor market , J.P.E.70(5)
- Stiglitz J.E.,** 1988, Economic organisation, information and development, Handbook of development Economics, vol. I, Chenery and Srinivasan (Editors), Elsevier science publisher.

**Thelot C.**, 1985, La croissance du chômage depuis vingt ans: Interprétation macro-économique, *Economie et statistique*, 183, 61-77



## Annexe

### Annexe 1: Affectation des femmes se déclarant au foyer

